

Écoles régionales et déclassement

Autor(en): **Furet, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **20 (1891)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la définition des verbes pronominaux, à l'origine des adverbes en *ment*, à l'analyse, etc. Il se demande à qui les maîtres s'adressent lorsqu'ils professent. Il semble, selon lui, que ce soit à des êtres imaginaires cachés dans les murailles ou sous le plancher, car ils ne regardent point leurs élèves, qui, de leur côté, ne jetant pas le moindre regard sur leur maître écrivent avec la fixité et l'immobilité de sténographes à gages.

Les Conférences pédagogiques dans la Somme. —

M. F. Giroud, inspecteur d'Académie à Amiens, critique la méthode *uniforme* suivie généralement dans les Conférences pédagogiques. La lecture et la discussion des mémoires écrits sur une question pédagogique donnée à l'avance et la leçon orale faite par un instituteur à des élèves inconnus pourraient être avantageusement remplacées de temps à autre par des Conférences où un maître prévenu dès la veille, donnerait à ses propres élèves, dans sa classe, en ayant sous la main les objets qui lui sont familiers, une suite de leçons en se conformant au programme et à l'horaire journalier qu'il a élaborés lui-même.

V., instituteur.

ÉCOLES RÉGIONALES ET DÉCLASSEMENT

Aujourd'hui, il est une question qui prime toutes les autres, qui défraie le plus souvent les journaux et les revues, qui passionne à juste titre les économistes et les hommes de bien qui se préoccupent du triple avenir religieux, moral et matériel de la génération actuelle et de celle qui nous suivra. Cette question, vous l'avez déjà nommée : c'est la « question sociale ».

Un des signes le plus typique du malaise actuel qui se remarque surtout dans les villes, est très probablement ce qu'on est convenu d'appeler « le déclassement », cette plaie de la société moderne.

On a écrit bien des pages à seule fin de rechercher les causes probables et les remèdes à cet état de chose inquiétant.

Les causes, on a voulu les trouver dans l'encombrement prodigieux des professions libérales ; aussi, l'accès en a-t-il été rendu de plus en plus difficile et ne s'ouvre plus guère qu'aux favorisés de la fortune, aux audacieux qui savent vaincre tous les obstacles et aux travailleurs persévérants et tenaces.

Les autres... les aspirants vulgaires que deviennent-ils ? Ils vont grossir la grande armée des « déclassés ».

D'aucuns prétendent que cet état anormal de la société est dû principalement au défaut de caractère et d'instruction chez le jeune homme, au fait que les parents contrarient souvent la vocation de leurs enfants, au lieu de les éclairer, de les conseiller et de les guider dans leur véritable destinée sociale. Il est permis de croire que ce sont là autant de causes qui contribuent à augmenter le nombre de cette sorte de bohèmes.

Mais si l'on considère que les campagnes fournissent un contingent assez nombreux de gens sans vocation bien déterminée, n'en faut-il pas chercher la cause déterminante d'abord dans la mauvaise direction donnée par les parents à l'étude de leurs enfants, à l'ignorance des premiers principes de la science agronomique qui seule donne le goût de l'art agricole.

Puis, il faut bien l'avouer, le travail manuel du campagnard est très pénible et souvent peu rémunérateur. Il faut un labeur constant et de tous les jours pour parvenir, comme on dit vulgairement, à nouer les deux bouts. Dans ces conditions, l'agriculteur est mal placé pour savoir apprécier, à sa juste valeur, le bonheur de la vie champêtre. Dès lors, rien de plus naturel que cet agriculteur veuille procurer à son fils un état lui paraissant moins pénible et plus rémunérateur. L'idéal de cet homme est de faire de son fils un « monsieur ». Et voilà que, peut-être sans consulter les goûts et les aptitudes de son enfant, il l'enverra « étudier » et tout en croyant en faire un homme heureux, il en fera, le plus souvent, un « déclassé », un malheureux dévoyé, destiné, pour soutenir la lutte pour l'existence, à vivre d'expédients plus ou moins avouables.

Cette désertion du foyer rustique est souvent fatale aux jeunes gens et un péril pour la société. Il y a, sous ce rapport, une réforme à tenter : réhabiliter aux yeux du campagnard sa noble vocation, lui représenter que ce véritable bonheur se trouve bien plus au sein de ces campagnes, au milieu des champs où l'on est constamment en contact avec les magnificences de la nature. Cette tâche, il appartient à l'école rurale et particulièrement à l'école *régionale* de la mener à bien. Je ne suis pas loin de croire que l'école *régionale* est l'un des remèdes à cette plaie du déclassement, peut-être le plus efficace.

Il faudrait persuader l'agriculteur que ce n'est pas en envoyant son fils étudier le grec et le latin dans les collèges qu'il en fera un agriculteur capable et un homme nécessairement heureux, mais en l'envoyant à l'école régionale de son village ou des environs, d'où il pourra retourner chaque soir à la maison, où il continuera de s'intéresser aux travaux de la ferme et ne perdra pas le goût du travail, et où, de plus, il acquerra une science qui lui sera vraiment profitable et nécessaire : la science agronomique.

La connaissance de la théorie agricole, telle que la donne l'école régionale, est devenue aujourd'hui d'une nécessité absolue, indéniable, je ne dirai peut-être pas pour le paysan cossu qui n'a à payer ni intérêt ni loyer et qui peut entasser dans son armoire l'or et l'argent qu'il aura gagné par ses labeurs, mais pour le petit agriculteur et surtout pour le fermier. Pour ces derniers, la bonne vieille routine n'est plus possible. Pour lutter avec avantage et soutenir victorieusement la concurrence redoutable que lui font les produits étrangers,

il faut nécessairement que le fermier ait connaissance de la science agricole et sache la mettre en pratique.

Or, ce n'est pas dans les collèges et les Universités que le fils du fermier apprendra cette théorie de l'agriculture, mais à l'école régionale. Là, on lui enseignera d'abord une comptabilité agricole simple, claire, qui lui permettra de gérer ses affaires avec ordre et économie, car l'agriculteur doit savoir compter. Là encore, il s'assimilera des notions sur la nature des terrains, sur les engrais, les soins à donner au bétail, les meilleures céréales et plantes fourragères propres à chaque terrain, quelques notions d'arboriculture et d'horticulture. Voilà, si je ne me trompe, le menu du programme d'une école régionale et les matières qui, étant bien possédées par un jeune homme, feront de lui un agriculteur capable et qui se fera une place au soleil. Sans doute, il faudra encore que ce jeune agriculteur ait l'amour du travail et de l'économie.

Sans prétendre jeter un blâme à l'agriculteur fribourgeois, qu'il me soit cependant permis de dire que celui-ci ne fait pas assez cas de la science agricole qui est pourtant à la portée de tout agriculteur aujourd'hui par la voie des écoles régionales et autres établissements agronomiques, des conférences données un peu partout.

L'Etat fait des sacrifices importants pour répandre dans les campagnes les notions agricoles. Cependant, dans quelques endroits, on a accueilli avec une froide indifférence la fondation d'une école régionale ou d'une école d'agriculture, là encore où l'on ne leur a pas fait une guerre sotté et incompréhensible, comme si l'enseignement agricole était tiré de la Bible de Calvin ou du Coran des Turcs.

Il est vraiment fâcheux de constater que des amis de la sainte routine ne sachent pas, au moins, garder leurs idées surannées pour eux-mêmes, au lieu de vouloir empêcher les agriculteurs sensés de profiter des progrès agricoles d'une utilité reconnue et d'une nécessité absolue.

Si quelqu'un pouvait être hostile aux écoles régionales avec quelques raisons, ce ne peut être, me semble-t-il, que les instituteurs des écoles primaires, à qui l'on enlève parfois quelques élèves bien doués et qui font l'ornement de la classe.

Tout d'abord, il convient, semble-t-il, que l'on tienne compte à l'instituteur qui a donné de ses élèves à l'école régionale ; puis cet instituteur doit s'inspirer aussi de la pensée que sa mission est d'instruire ses élèves pour la vie pratique et non pas les garder dans sa classe pour sa propre gloriole.

En comprenant ainsi ses devoirs, l'instituteur ne sera pas un ennemi de l'école régionale et de l'enseignement agricole. et, de plus, il travaillera dans la mesure du possible à la tâche dont je parlais en commençant ces lignes qui est de « réhabiliter » la vie rustique, la vie de la campagne dont un vieux poète a dit :

Heureux celui qui loin d'affaires
Comme les gens du temps passé,
Avecque ses bœufs ordinaires
Laboure les champs que ses pères
En propre luy ont délaissé.

J. FURET.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous remercions M. Furet, de ses très justes réflexions. Instruire nos jeunes gens de 13, de 14 ans et de 15 ou 16 ans sans s'exposer à en faire des déclassés, leur donner une instruction plus complète avec une tendance professionnelle sans les sortir de leurs familles, sans leur faire contracter le goût des villes, leur faire aimer leur état, les préparer à leur carrière future, former en même temps des fonctionnaires capables, tel est le but des écoles régionales. Il n'est pas possible qu'un homme qui a un grain de bon sens et qui s'intéresse à l'avenir moral et économique de nos chères populations rurales soit hostile à ces institutions.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES

Trois instituteurs ont résolu les deux problèmes proposés dans le dernier *Bulletin* : MM. Bosson, à Romanens ; Juge, à Attalens ; Terrapon, à Prez-vers-Siviriez.

MM. Conus, à Siviriez ; Cochard, à Remaufens ; Schrüeter, à Prez ; M^{lles} Godel, à Vallon ; Roulin, à Avry-dev.-Pont, ont résolu le premier problème.

SOLUTION DU PREMIER PROBLÈME

Puisque 6 ares de vigne valent autant que 10 ares de prairie ou que 15 ares de champ, les prix d'une même surface de chacune de ces parties sont inversement proportionnels aux nombres 6, 10 et 15 ; soit directement proportionnels à $\frac{1}{6}$, $\frac{1}{10}$ et $\frac{1}{15}$, ou encore aux nombres 5, 3 et 2, numérateurs de ces fractions réduites au même dénominateur.

Pour avoir le prix d'un are de chaque partie, il faut partager 60 fr. proportionnellement à 5, 3 et 2 ; on trouve